

Procès-verbal du  
Conseil d'établissement du 26 septembre 2022



**École Hudon-Ferland, Sainte-Hélène,  
Saint-Louis de Saint-Joseph  
Séance ordinaire du 26 septembre 2022  
à Saint-Joseph  
19 heures**

Sont présentes :

Nom	Groupe représenté
Nancy Boudreault	Représentante des parents
Anaïs Berger	Représentante des parents
Roxanne Lemieux	Représentante des parents
Tania Bélanger	Représentante des parents
Amélie Charest	Représentante des parents
Karolane Roy-Gagnon	Représentante des parents
Jessica Lavoie	Représentante des parents
Valérie Dionne	Représentant des parents Substitut
Alexandre Pomerleau	Représentant des parents Substitut
Mélissa Viel	Enseignante
Claudine Lebel	Enseignante
Stéphanie Dumont	Enseignante substitut
Pascale Contreras-Paradis	Professionnelle
Sophie Mignault	Technicienne en service de garde
Nathalie Cloutier	Personnel de soutien
Véronique Renaud	Directrice
<b>Assistance :</b>	
Aucune assistance	



1	<b>Mot de bienvenue et vérification du quorum</b>  Madame Véronique Renaud souhaite la bienvenue à tous et vérifie le quorum.
2	<b>Adoption de l'ordre du jour</b>  Lecture de l'ordre du jour par madame Véronique Renaud.  <b>059-060-061</b> <b>22/23-01</b> <b>CONSIDÉRANT</b> que la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour ; <b>CONSIDÉRANT</b> que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres; <b>EN CONSÉQUENCE</b> , sur proposition de madame Karolane Roy-Gagnon, il est résolu à l'unanimité; <b>D'ADOPTER</b> l'ordre du jour proposé à la séance ordinaire du 26 septembre 2022.
3	<b>Présentation des règles de régie interne</b>  Madame Véronique Renaud nous fait la lecture des règles.
4	<b>Élire les différents rôles au sein du Conseil d'établissement</b> <b>4.1. Élection d'un(e) président(e) du conseil d'établissement</b>  Madame Jessica Lavoie propose madame Nancy Boudreault au titre de présidence du conseil. Madame Nancy Boudreault accepte le poste. <b>Cette élection est acceptée à l'unanimité.</b> <b>4.2. Élection d'un(e) vice-président(e) du conseil d'établissement</b>  Madame Sophie Mignault propose madame Anaïs Berger au titre de vice-présidente du conseil. Madame Anaïs Berger accepte le poste. <b>Cette élection est acceptée à l'unanimité.</b>

	<p><b>4.3. et 4.4. Désignation d'un(e) secrétaire-trésorière</b></p> <p>Madame Anaïs Berger propose madame Nathalie Cloutier, personnel de soutien, au titre de secrétaire-trésorière.</p> <p>Madame Nathalie Cloutier accepte le poste.</p> <p><b>Cette élection est acceptée à l'unanimité.</b></p> <p><b>4.5. Choix du représentant de la communauté</b></p> <p>Aucun membre de la communauté pour le moment.</p>
<p>5</p> <p>059-060-061 22/23-02</p>	<p><b>Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 juin 2022</b></p> <p>Madame Nancy Boudreault survol le procès-verbal.</p> <p><b>EN CONSÉQUENCE</b>, sur proposition de madame Mélissa Viel, il est résolu à l'unanimité; <b>D'ADOPTER</b> le procès-verbal du 13 juin 2022, en y apportant quelques correctifs.</p>
<p>6</p>	<p><b>Formulaires de dénonciation d'intérêts – à signer</b></p>
<p>7</p>	<p><b>Formulaire de représentants au conseil d'établissement – à signer</b></p>
<p>8</p>	<p><b>Points de décision</b></p> <p><b>a. Liste des activités éducatives nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école / APPROBATION</b></p> <p>Hudon-Ferland : « Accro de la techno » pour les élèves de la 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année; « Promenade en forêt et hébertisme » pour le préscolaire 4 ans;</p> <p>Pour nos trois milieux : « Sortie dans un rayon de 2 km autour de l'école pour l'année scolaire en cours.</p> <p>OPP : « Campagne de financement au marché de Noël (Hudon-Ferland) » pour tous les élèves : demander la contribution aux parents pour faire la fabrication de gourmandises, pains, desserts maison afin d'en faire la vente (une demande de communiquer avec la MAPAQ afin d'avoir une autorisation pour être dans les règles de l'art).</p> <p>« Halloween » pour tous les élèves : Parcours à l'édifice municipal animé par les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.</p>

059-060-061  
22/23-03

« Demande de commandite pour des activités de l'OPP » pour tous les élèves : solliciter différents commerces de la municipalité afin d'obtenir une contribution monétaire.

Il est proposé par madame Tania Bélanger d'approuver les activités éducatives nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école.

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Tania Bélanger, il est résolu à l'unanimité;

**D'APPROUVER** les activités éducatives nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école.

**b. Prêt des locaux / APPROBATION**

Ce sujet est ajourné.

9

**Points d'information**

**a. Direction**

**a.a. Analyse des résultats du plan d'action / INFORMATION**

Madame Pascale Contreras-Paradis résume le sujet.

**b. Trésorière**

Madame Nathalie Cloutier nous informe que le budget du conseil est de 1500\$.

**c. Personnel enseignant**

Les enseignantes des trois milieux nous résument la vie dans nos écoles.

**d. Personnel de soutien**

Madame Nathalie Cloutier nous informe qu'elle a communiqué avec la responsable de la caisse Desjardins afin que celle-ci vienne rencontrer nos élèves et remettre en place la caisse scolaire.

**e. Personnel professionnel**

**e.e. Plan d'action pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence à l'école**

Madame Pascale Contreras-Paradis résume le sujet.

059-060-061  
22/23-04

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Anaïs Berger, il est résolu à l'unanimité;

**D'APPROUVER** le plan d'action pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence à l'école.

**f. Responsable du service de garde**

Madame Sophie Mignault fait le tour de son service, elle en profite pour remercier madame Anaïs Berger pour son implication dans toutes les activités parascolaires de l'école.

**f.f. Suivi traiteur**

Madame Mignault nous indique qu'elle a communiqué avec un traiteur de St-Bruno. Les négociations se poursuivent. Un parent nous transmet le nom d'une autre personne qui fait des repas à Rivière-du-Loup. Madame Renaud s'informerait davantage.

**g. O.P.P.**

Dans les trois O.P.P. les premières réunions sont prévues pour le mardi 27 septembre.

**h. Comité de parents**

Il n'y a pas eu de rencontre pour le moment.

10

**Correspondance**

Madame Véronique Renaud nous mentionne qu'un parent a écrit afin de discuter des points suivants;

- Abolition des devoirs et des leçons;
- TAP Touche;
- Communication aux parents;
- Service d'aide aux devoirs

Les points sont discutés, aucune décision prise, mais ouverture pour certains points.

11

**Autres sujets**

Pas d'autres sujets

12

**Question du public**

Aucun public

13

**Levée de l'assemblée**

059-060-061  
22/23-05

**CONSIDÉRANT** que l'ordre du jour est épuisé;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Tania Bélanger, il est résolu à l'unanimité;

Levée de l'assemblée à 21 h 09.